



École Henri-Beaulieu
235, rue Bleignier
Saint-Laurent (Québec) H4N 1B1
Téléphone : 514-332-0742
Télécopie : 514-332-0059



**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire
du conseil d'établissement tenue le 5 octobre 2016
à l'école Henri-Beaulieu au local d'arts plastiques**

PRÉSENCES ET QUORUM

Étaient présents :

Membres votants :

Représentants des parents :

M^{me} Najat Zouhair
M Laroussi Kharmaz
M^{me} Olfa Essid
M Mohammed Zahri
M^{me} Rajae El M Chabet

Représentants du personnel :

M^{me} Pamela Blais, enseignante
M Zakaria Benhamed, enseignant
M John Landry, enseignant
M^{me} Rita Francis, surveillante d'élèves
M^{me} Isabelle Racicot, surveillante d'élèves

Membre de la direction :

M^{me} Mélanie Richard, directrice
M^{me} Geneviève Cardinal, directrice adjointe

Membre de la communauté :

M^{me} Élisabeth Sirois, ICS

Étaient absents :

M^{me} Hend Lounis

Le quorum est constaté et la séance déclarée ouverte à 18 h 35.

Rôles

Gardienne du temps :
Secrétaire :

M^{me} Élisabeth Sirois
M^{me} Geneviève Cardinal

Mot du public

Aucun public

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique* (ci-après appelée la « LIP »), les membres du conseil ont reçu une copie de l'ordre du jour de la séance régulière du 5 octobre 2016 du conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Mohammed Zahri, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 5 octobre 2016.

Résolution 2016-10-05-01

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Mme Geneviève Cardinal est élue à titre de secrétaire d'élection.

3. PROCÉDURE D'ÉLECTION ET ÉLECTION AUX POSTES DE PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE

M^{me} Mélanie Richard explique la procédure d'élection.

CONSIDÉRANT QUE l'article 56 de la LIP stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire;

Pour combler un mandat complet;

Madame Najat Zouhair propose la candidature de Monsieur Mohammed Zahri. Celui-ci décline la proposition.

Monsieur Mohammed Zahri propose la candidature de Madame Najat Zouhair. Celle-ci accepte

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M Mohammed Zahri, il est résolu :

DE CHOISIR M^{me} Najat Zouhair comme présidente du conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu pour l'année scolaire 2016-2017.

Résolution 2016-10-05-02

CONSIDÉRANT QUE l'article 56 de la LIP stipule que le conseil d'établissement doit choisir un vice-président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Najat Zouhair, il est résolu à l'unanimité:

DE CHOISIR M Laroussi Kharmaz comme vice-président du conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu pour l'année scolaire 2016-2017.

Résolution 2016-10-05-03

4. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Élisabeth Sirois, intervenante communautaire scolaire pour les écoles Henri-Beaulieu et Laurentide, sera la représentante des membres de la communauté au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017.

5. COURRIER

Mme Richard remet le courrier reçu à la présidente afin qu'elle en prenne connaissance.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2016, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Pamela Blais, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2016 du conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu.

Résolution 2016-10-05-04

7. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

M Laroussi Kharmaz propose de rédiger un message de remerciement aux anciens membres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2015-2016 que Mme la présidente fera parvenir aux personnes concernées.

8. POINTS POUR ADOPTION

8.1 Règles de régie interne

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 67 de la LIP, le conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu doit établir ses règles de régie interne.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Mélanie Richard, il est résolu à l'unanimité :

DE REPORTER l'adoption des règles de Régie interne du conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu à la prochaine séance pour permettre aux membres d'en prendre connaissance.

Résolution 2016-10-05-05

8.2 Calendrier des séances

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 67 de la LIP, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'établissement ont élaboré une proposition de calendrier de travail pour le conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu;

CONSIDÉRANT QUE ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Najat Zouhair il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour les travaux du conseil d'établissement, le calendrier de travail 2016-2017, tel que proposé :

5 octobre 2016 à 18 h 30
7 novembre 2016 à 17 h 30
5 décembre 2016 à 17 h 30
6 février 2017 à 17 h 30
13 mars 2017 à 17 h 30
10 avril 2017 à 17 h 30
15 mai 2017 à 17 h 30
14 juin 2017 à 17 h 30

Résolution 2016-10-05-06

8.3 Budget de fonctionnement

Un budget de 375 \$ est alloué au conseil d'établissement. Dans un premier temps, le budget sera utilisé pour le fonctionnement du CÉ. Dans un deuxième temps, le budget pourra être utilisé afin de promouvoir des projets qui suscitent la participation des parents dans l'école.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Mohammed Zahri, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le budget de fonctionnement. Le choix du projet, s'il y a lieu, sera discuté lors d'une séance ultérieure.

Résolution 2016-10-05-07

8.4 Dénonciation du conflit d'intérêt

M^{me} Mélanie Richard informe le conseil d'établissement que si un sujet traité implique directement un membre du conseil d'établissement, celui-ci doit faire une déclaration de conflit d'intérêt en utilisant le formulaire prévu à cet effet.

9. POINTS POUR APPROBATION

9.1 Programme d'activités intégrées

CONSIDÉRANT QUE l'article 87 de la LIP donne au conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu le mandat d'approuver la programmation des activités proposée par M^{me} Mélanie Richard;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de M^{me} Mélanie Richard a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la LIP;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1^{er} paragr. de la LIP, et que ces revenus, tout comme ces dépenses, s'ajoutent au budget de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Najat Zouhair, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la programmation des activités proposée par M^{me} Mélanie Richard, dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

10. POINTS DE CONSULTATION

Aucun point de consultation

11. POINTS D'INFORMATION

11.1 Activités parascolaires

Les activités parascolaires seront offertes sous peu. L'école s'occupe de la gestion complète des activités. Les détails seront donnés aux parents suite aux inscriptions au programme Aide aux devoirs (PAD).

11.2 Rapport du représentant au CRPRN

La prochaine rencontre aura lieu le 13 octobre 2016.

11.3 Mot du représentant de la communauté

11.4 Rapport des enseignants

La première communication sera envoyée aux parents avant le 15 octobre 2016.

M John Landry parle de la participation des élèves au Cross-Country du 5 octobre organisé par le RSEQ.

Des membres du personnel organisent une activité de maison hantée pour les élèves les 24, 25 et 26 octobre.

11.5 Rapport du service de garde

M^{me} Geneviève Cardinal présente les activités du service de garde.

Mme Geneviève Cardinal présente le nombre d'inscriptions pour les différents services.

11.6 Rapport de la direction

Mme Geneviève Cardinal parle des différentes activités en lien avec la thématique annuelle des pirates.

Mme Mélanie Richard parle du partenariat de l'école Henri-Beaulieu avec la *Maison de l'enfance* du Centre de pédiatrie sociale et des différentes activités *Petit Chemin* offertes.

Mme Richard parle du don du *Parc du Domaine Vert* qui a offert à l'école 77 paires de raquettes. Le conseil d'établissement enverra un mot de remerciement.

12. VARIA

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

CONSTATANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M Najat Zouhair, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER la séance ordinaire du 5 octobre 2016 à 20h10.

Résolution 2016-10-05-09

Prochaine séance : le lundi 7 novembre 2016 à 17h30 à la salle polyvalente.

Najat Zouhair
Présidente

Mélanie Richard
Directrice